

Trophée des Petits Golfeurs

Qualifications Tour Poucets Individuels 93/95

2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue Paris-IDF et du Comité Départemental du Val d'Oise.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Engagement

Toutes les inscriptions aux épreuves se font par envoi de la fiche d'inscription du joueur auprès du CD95, *ou pour les AS du 95 qui prennent en charge l'inscription de leurs jeunes, sur Extranet.*

Le droit d'inscription est fixé à 10 € par joueur et par tour.

En cas de forfait après la publication des départs, les droits d'inscription restent dus.

Le règlement des droits de jeu *doit s'effectuer* auprès du Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny par virement bancaire. (*Voir le RIB en annexe*)

Information Générale

Le Trophée des Petits Golfeurs - Tour Poucets Individuel 93/95 ainsi que les Opens sont des épreuves qualificatives pour la finale régionale du Tour Poucets Individuel organisée par la Ligue Paris Ile-de-France

Pour les épreuves OPEN : se reporter au Règlement 2026 – Tour Poucets Individuel « Challenge Thomas LEVET » disponible sur le site de la Ligue et du CD95.

Epreuve	Trophée des Petits Golfeurs - Tour Poucets Individuel 93/95		
	Tour 1	Tour 2	Tour 3
Tour			
Date de l'Epreuve	08/04/26	20/05/26	10/06/26
Date de clôture des inscriptions	31/03/26	12/05/26	02/06/26
Lieu	St Ouen l'Aumône	Cergy	Paris International GC

Conditions de participation

Sont éligibles les enfants qui n'ont pas 10 ans au 1^{er} janvier 2026.

Les épreuves sont ouvertes aux filles et aux garçons U10, classés ou titulaires du drapeau jaune Licenciés d'un club des départements de Seine Saint-Denis ou du Val d'Oise.

À jour de leur questionnaire de santé (ou certificat médical)

Le nombre de jeunes pouvant participer à une épreuve est limité à 60. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'augmenter ou de diminuer le nombre de joueurs pour chaque épreuve.

Maximum de 7 jeunes par club par tour.

Un minimum de 9 places est réservé aux filles sur chaque épreuve.

En cas d'un trop grand nombre d'inscrits, la sélection des joueurs retenus sera faite dans l'ordre de leur rang (calculé sur minimum 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en Stroke Play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis dans l'ordre des index à la clôture des inscriptions.

S'il y a trop d'enfants inscrits pour un tour, la priorité sera donnée aux filles et aux plus jeunes.

Déroulement et formule de jeu

Cette compétition se déroule sur 3 tours, indépendants les uns des autres

Formule de jeu : 9 trous en score maximum 9 coups par trou.

Séries : 1 série Filles et 1 série Garçons

Départs : En ligne du trou n°1, premier départ à 13h30. Publiés sur le site du CD95 et sur l'espace licencié.

Classement pour le Trophée des Petits Golfeurs

Classement par club :

Classement au cumul des 2 meilleurs scores individuels par tour sur les 3 épreuves.

Bonus de 20 points par tour si participation d'au moins 1 fille dans l'équipe.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte ayant compté dans les cumuls des 2 scores retenus par tour et ceci sur l'ensemble des 3 épreuves, puis en cas d'égalité subsistant, sur le meilleur score.

Classement Individuel :

A l'issue des 3 tours, le classement individuel prendra en compte les deux meilleurs scores obtenus pour chaque joueur.

En cas d'égalité, il sera effectué un départage sur le meilleur total. Si l'égalité subsiste, le départage sera effectué sur le meilleur score retenu dans un des tours.

Classement pour la qualification à la Finale régionale du Tour Poucets

Attribution des Points

Pour chacune des épreuves, chaque participant acquiert des points en fonction de son classement selon le barème suivant :

Place	Points	Place	Points
1 ^{er}	195	21 ^e	25
2 ^e	155	22 ^e	23
3 ^e	125	23 ^e	21
4 ^e	105	24 ^e	19
5 ^e	95	25 ^e	17
6 ^e	85	26 ^e	15
7 ^e	80	27 ^e	14
8 ^e	75	28 ^e	13
9 ^e	70	29 ^e	12
10 ^e	65	30 ^e	11
11 ^e	60	31 ^e	10
12 ^e	56	32 ^e	9
13 ^e	52	33 ^e	8
14 ^e	48	34 ^e	7
15 ^e	44	35 ^e	6
16 ^e	40	36 ^e	5
17 ^e	37	37 ^e	4
18 ^e	34	38 ^e	3
19 ^e	31	39 ^e	2
20 ^e	28	40 ^e et plus	1

Si des joueurs sont à égalité, les points seront partagés.

Exemple : 3 joueurs sont 3^e ex aequo : 3^e 125 points ; 4^e 105 points ; 5^e 95 points (125+105+95) / 3 = 108,33 points. Les 3 joueurs à égalité auront donc chacun 108,33 points.

Classement Final des Qualifications

Un joueur pourra participer à chacune des épreuves du CD93/95, ainsi qu'aux 5 épreuves OPEN organisés par la Ligue Paris-Ile de France dans les limites des places disponibles.

Les 2 meilleurs U10 Garçon et la meilleure U10 Fille au cumul des points des 3 épreuves « Petits Golfeurs – Tour Poucets Individuel 93/95 » hors OPEN seront qualifiés pour la Finale régionale.

Les épreuves OPEN permettront de marquer des points pour le classement regroupant les 5 épreuves OPEN qui définira le reste des qualifiés pour la Finale régionale, basé sur le cumul des 3 meilleures performances en termes de points obtenus.

Si un joueur qualifié via les 3 épreuves « Petits Golfeurs – Tour Poucets Individuel 93/95 » est également qualifié via les épreuves OPEN, le joueur suivant au classement des 3 épreuves « Petits Golfeurs – Tour Poucets Individuel 93/95 » sera qualifié.

Prix Trophée des Petits Golfeurs

Classement Club :

Trophée remis au club ayant le cumul le plus bas. Ce trophée sera confié pour une année et remis en jeu l'année suivante. La gravure de l'année et du nom du club vainqueur est à la charge du club vainqueur.

Classement Individuel :

Prix : 3 premiers garçons et 2 premières filles

La remise des prix « Challenge Club » et « Challenge Individuel » aura lieu lors de la dernière épreuve, **le 10 juin au Golf du Paris International Golf Club**

Comité d'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé des arbitres et / ou des membres du CD95.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

ANNEXE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire

COMITE DEPT DU GOLF DU 95

Domiciliation

**SG TAVERNY MAIRIE (01957)
189 RUE DE PARIS
95150 TAVERNY**

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	01655	00037275514	58

IBAN : **FR76 3000 3016 5500 0372 7551 458**

BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**